N° 239 — 177me année — Un numéro : 5 centimes — Mercredi 13 Octobre 1915

SOCIÉTÉ DU JARDIN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche

Téléphone 207 — Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par porteuse	9.—	4.50	2.25
» par la poste	10.—	5.—	2.50
Hors de ville, franco	10.—	5.—	2.50
Etranger (Union postale)	26.—	13.—	6.50

Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Abonnement payé par chèque postal, sans frais.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1
Vente au numéro aux kiosques, gares, dépôts, etc.

ANNONCES, corps 8
Du Canton, la ligne 0.10; 1re insertion minimum 0.50. Tardifs 0.40 la ligne; avis mortuaires 0.20; dito ex-canton 0.30.
Suisse et étranger, la ligne 0.20; 1re insertion minimum 1 fr. Le samedi, annonces commerciales: 0.25 la ligne; min. 1.25.
Réclames, 0.50 la ligne, min. 2.50. Suisse et étranger, le samedi, 0.60; min. 3 fr.
Demander le tarif complet. — Le journal se réserve de retarder ou d'avancer l'insertion d'annonces dont le contenu n'est pas lié à une date.

Les annonces sont reçues à l'administration du journal et par les agences de publicité en Suisse et à l'étranger. — Les annonces remises avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHATEL

Soumission

pour travaux de terrassements et maçonnerie pour la construction de la route Bachelin-Maujobia.

Les plans, cahier des charges et formulaires de soumission sont à la disposition des intéressés au bureau technique de la Direction des travaux publics, à laquelle devront être envoyées les soumissions, sous pli fermé, portant la mention : **Soumission route Bachelin-Maujobia,** jusqu'au mercredi 20 octobre à 6 h.

Neuchâtel, le 9 octobre 1915.

Direction des Travaux publics.

COMMUNE de NEUCHATEL

SOUMISSION

pour travaux de terrassements et maçonnerie pour la correction du chemin de Beauregard.

Les plans, cahier des charges et formulaires de soumission sont à la disposition des intéressés au bureau technique de la Direction des travaux publics, à laquelle devront être envoyées les soumissions, sous pli fermé, avec la mention : **Soumission chemin de Beauregard,** jusqu'au mercredi 20 octobre, à 6 heures.

Neuchâtel, le 9 octobre 1915.

Direction des Travaux publics.

COMMUNE DE NEUCHATEL

Vente de bois

La Commune de Neuchâtel offre à vendre par voie de soumission les bois suivants, situés dans sa forêt de Champ-du-Moulin :

150 billons de 4 mètres, 67 m³ 11,
45 stères sapin,
16 ½ stères dazons,
37 stères hêtre.

Les soumissions doivent être adressées à la Direction soussignée avant le **vendredi 15 courant.**

Pour visiter les bois s'adresser au garde-forestier Alfred Glauser, à Champ-du-Moulin.

Neuchâtel, le 8 octobre 1915.

Direction des Finances, Forêts et Domaines

COMMUNE de BEVAIX

Vente de bois

Jeudi 14 courant, la commune de Bevaix vendra par enchères publiques et aux conditions habituelles, dans sa forêt de la « Fruitière », ainsi que sur le tracé du chemin de la «Wyzza », les bois ci-après désignés, savoir :

Fruitière de Bevaix

192 stères sapin et dazons,
33 stères hêtre,
16 stères écorces,
4½ tas de perches,
2 lots dépouille.

Chemin de la «Wyzza »

43 stères sapin et dazons,
15 stères hêtre,
5 stères écorces,
1 lot dépouille.

Rendez-vous des miseurs à 10 heures du matin à la «Fruitière».

Bevaix, le 11 octobre 1915.

Conseil communal.

COMMUNE de Corcelles - Cormondrèche

Sulfate de cuivre

Les personnes possédant des vignes sur le territoire de Corcelles-Cormondrèche, sont invitées à annoncer au Secrétariat communal, **d'ici au mercredi 13 courant à 6 heures du soir,** la quantité de sulfate de cuivre qu'elles désirent obtenir pour les traitements de 1916.

Les commandes tardives ne seront pas prises en considération.

Corcelles-Cormondrèche, le 8 octobre 1915.

Conseil communal.

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* est un organe de publicité de 1er ordre.

COMMUNE DE AUVERNIER

Les propriétaires de vignes situées sur le territoire d'Auvernier, désirant obtenir du sulfate de cuivre en vue des traitements cupriques en 1916, sont priés d'en informer le **Secrétaire communal** — en indiquant la quantité désirée — jusqu'à **mercredi soir 13 courant,** dernier délai.

Conseil communal.

ENCHÈRES

Grandes enchères de bétail et de fourrages aux Hauts-Geneveys

Le mercredi 20 octobre 1915, dès 1 heure de l'après-midi, le citoyen **Albert Brandt** exposera en vente par enchères publiques devant son domicile :

12 vaches fraîches, prêtes et portantes pour différentes époques. **12 génisses** dont **plusieurs portantes, 2 fortes juments** avec certificats de saillie, **1 jument de trait,** 8 ans, **1 cheval** hors d'âge.

2000 kilos de beau blé, 2000 kilos de paille, 10,000 kilos de foin, 2000 kilos de regain.

Terme de paiement : 3 mois, moyennant cautions. **Escompte** au comptant.

Cernier, le 11 octobre 1915.

Greffe de Paix.

Enchères de bétail, de matériel rural et de fourrages au Fornel sur Le Pâquier

Samedi 16 octobre 1915, dès 10 heures du matin, Arthur Sylvant, fermier, exposera en vente publique, à son domicile, au Fornel, pour cause de départ :

10 vaches fraîches ou portantes, **2 génisses, 150 à 170 toises de foin** et **regain** à fourrager sur place, 4 chars à échelles, 1 traîneau, des glisses, 1 tombereau, 1 herse à prairie, 2 herses à dents, 1 herse canadienne, 1 piocheuse, 1 charrue, 1 faucheuse Deering avec barre, 1 battoir, 1 râteleuse, 1 tourneuse, 1 caisse à malt, colliers, harnais, brancards, chaînes, sabots et quantité de petits outils.

Trois mois de terme, moyennant cautions.

Cernier, le 9 octobre 1915.

Greffe de Paix.

Enchères publiques

L'office des poursuites vendra par voie d'enchères publiques, le **jeudi 14 octobre 1915, dès 3 heures de l'après-midi,** à l'atelier de menuiserie, **ruelle des chaudronniers 2,** Neuchâtel, les objets suivants :

1 scie à ruban avec moteur et accessoires

2 bancs de menuisier, et tout un outillage de menuisier.

La vente se fera au comptant, conformément à la loi.

Office des poursuites :
Le préposé,
F. JACOT.

Enchères publiques

L'office des poursuites vendra par voie d'enchères publiques le **jeudi 14 octobre 1915, dès 9 h. du matin,** au local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel de Ville, les objets suivants :

1 piano automatique (vente définitive), 1 lavabo psyché, 1 armoire à glace, des chaises, des tables, des tableaux, 1 buffet à 2 portes, 1 canapé, 1 bureau, 1 couleuse, 1 potager, des tables de nuit, des glaces, 1 piano, 1 horloge albâtre, 1 paravent brodé à la main, 1 ameublement de salon, et d'autres objets dont on supprime le détail.

La vente se fera au comptant, conformément à la loi.

Office des Poursuites :
Le Préposé,
F. JACOT.

A VENDRE

On vendrait

un cheval

de sang, fort trotteur et franc de harnais, âgé de 3 ans ½. S'adresser à Charles Baillod, Bémont près La Brévine.

Pâtisserie KOHLER
VALANGIN c.o

Spécialité de
Zweibacks maltés

OCCASIONS

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

2000 pièces

95 CRAVATES 95
à nouer
couleurs unies et fantaisies, larges
AU CHOIX
cent. Exposées sur des tables spéciales cent.

GROSCH & GREIFF, S. A.
NEUCHATEL

PROFITEZ ! !

Vins vieux en bouteilles

	La bouteille		La bouteille
Juliénas (Bourgogne)	0.80	Graves (blanc)	1.75
Chassis St-Georges	0.80	Sauterne (blanc)	2.30
Mâcon vieux	0.85	Neuchâtel blanc 1914	0.85
Beaujolais vieux	0.85	Neuchâtel rouge 1912	1.50
Arbois vieux	0.90	Malaga vieux, 4 ans,	1.15
Bordeaux vieux	1.10	**Muscat** extra	1.20
idem	1.—	Madère	1.60
Côte rotie (rouge)	1.70	Marsala	1.50
Grand vin jaune français	3.—	Asti mousseux, verre comp.	1.40

5 sortes de champagne suisse et français

Encore quelques centaines de bouteilles vieux vin français sans étiquettes (genre Pommard) à 0.80 la bouteille.

MAGASIN LÉON SOLVICHE
Téléphone 941 — RUE DU CONCERT 4 — Téléphone 941

Les bérets pr enfants et les bérets basques pr jeunes filles
sont arrivés — TRÈS BEAU CHOIX
Magasin Savoie-Petitpierre

H. BAILLOD
4 - Bassin - 4
NEUCHATEL

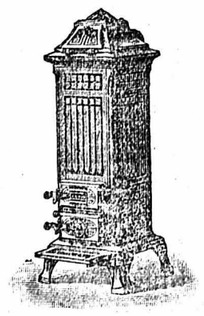

Calorifères
tous genres, spécialité
Fabrication suisse

180,000 cigares
fins d'outre-mer, tabac supérieur, sans défaut. **30 fr.** le mille. 100 à l'essai, **3 fr. S. Dümlein,** Bâle.

Papeterie H. BISSAT
5, Faubourg de l'Hôpital, 5

Porteplumes à réservoir de sûreté WATERMAN, marque américaine de premier rang, à 18 et 25 fr. avec les meilleures plumes en or.

Nouveauté: Porteplume à réservoir Waterman à remplissage automatique, pratique et rapide. Prix: 18 fr.

Grand choix d'autres porteplumes à réservoir, à tous prix.

Poires et pommes à cidre Ia
ainsi que **pommes à cuire et de table** sont livrées bon marché par **F. Gerber,** Wellhausen près Frauenfeld. F5175Z

A la Ménagère
2 Place Purry 2

Seaux et pelles à charbon

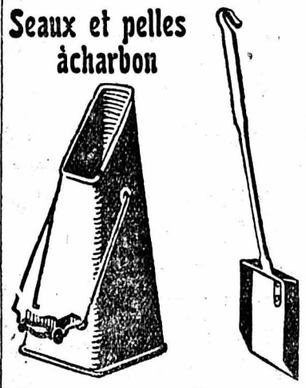

Seaux tamiseurs

En secouant, les cendres fines tombent à travers la grille et le reste peut être brûlé à nouveau. **Pas de poussière!**

DATEURS — Numéroteurs
FABRICATION DE TIMBRES en caoutchouc et en métal
LUTZ-BERGER
17, Rue des Beaux-Arts
NEUCHATEL
Maison fondée en 1896
Boîtes à tampon — Encres à tampon

Un lot de
Tabliers au rabais
pour enfants, chez
Guye-Prêtre
Saint-Honoré — Numa-Droz

A vendre
pour cause de départ

un **grand lustre** métal jaune repoussé, 4 poires ; un grand lustre métal blanc repoussé, 3 autres petites lampes électriques, un **pianola métros'yle,** à l'état de neuf, *cédé à très bas prix* ; **meubles de bureaux,** une grande table de bureau chêne, dessus drap vert, un petit classeur avec presse à copier, une machine à écrire « Yost » avec table, un grand classeur, chêne, à rideau, avec tiroirs et casiers ; le tout à l'état de neuf. S'adresser à Marcel Kunzer, à Bevaix.

A vendre
2 porcs
pour la boucherie. Vauseyon 51.

Côtelettes
de porc fumées, extra
Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
6-8, Rue des Epancheurs
Téléphone 71

H. BAILLOD
4, Bassin 4
NEUCHATEL

POTAGERS
à bois et houille, à Grude à gaz et pétrole
Beau choix — Prix avantageux

REMY
Jaquettes laine
pour dames
GRAND CHOIX DE
Musique
Morceaux de Noël
pour Piano et Instruments à cordes
C. MULLER Fils
Saint-Honoré 8 Téléphone 10.71

KUFFER & SCOTT
PLACE NUMA DROZ
Spécialistes pour le linge de maison
Voir dans nos vitrines les spécimens brodés pour trousseaux

Extraordinaire
Jeudi et samedi matin, il sera vendu sur le marché, au banc de la boucherie Parel, au premier banc, de la
BELLE VIANDE
fraîche 1re qualité à 80 et 90 ct. la livre.
Unique place vendant aussi bon marché
Se recommande.

A vendre une
pompe à incendie
ancien modèle. S'adresser au bureau communal de Colombier, où les offres devront parvenir jusqu'au samedi 16 octobre 1915.

H. Baillod
4, rue du Bassin - Neuchâtel

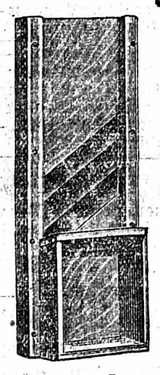

Couteaux à choucroûte

Costumes Dudley
L'Ouvroir temporaire se charge de confectionner de jolis costumes de petits garçons, d'après un modèle anglais Dudley, et avec de l'excellente serge anglaise.
7, Rue du Musée, 7.

Demandes à acheter

Demande
à acheter terrain à cultiver (300 mètres carrés) et chambre non meublée à bon marché. Offres écrites avec prix à O. W. 727 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à acheter des
livres usagés
romans et autres. La Vendangeuse, rue des Chavannes 17, Neuchâtel.

J'achète
toujours du vieux
MERCURE
au plus haut prix du jour.
J.-G. CRAMER
verrerie
et fabrique de thermomètres
Zurich I, Spiegelgasse n° 7.

On demande à acheter d'occasion une
armoire
à 1 ou 2 portes. Grandeur environ 90 cm. sur 2 m. à 2 m. 50. — Adresser offres Imprimerie Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Espagnol
On cherche leçons. Renseignements et prix sous « Espagnol », poste restante, Peseux.

ATELIER DE
RELIURE
- et Dorure -
ATTINGER FRÈRES
Succ. de Aug. ZIRNGIEBEL
7 PLACE PIAGET - Téléph. 4.86
Brochage, Reliure
Dorure, Cartonnage
Serviettes, Registres
Encadrements
Montages divers
Réparations
Installation de premier ordre
avec force motrice

COURS DE
Danse - Tenue
et Calisthénie
Miss Rickwood reprendra ses cours le 1er novembre. Pour prospectus et renseignements, s'adresser Place Piaget 7.

Famille d'instituteur
du canton d'Argovie dirige pensionnat de jeunes gens. Prix réduits. Bonnes écoles. Leçons de langues particulières. Offres à **Matter-Sutter, instituteur, Kölliken.** H5185Q

On prendrait
dans bonne famille d'Aarau,
une jeune fille
de 16 à 20 ans pour suivre les cours d'enseignement. Conditions très favorables et vie de famille. S'adresser à M. Burger, juge cantonal, Aarau.

A LOUER

AUVERNIER

A louer logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, balcon, électricité. S'adresser à S. Vuarnoz. c.o.

A louer, pour le 24 décembre ou époque à convenir, un appartement de cinq chambres et toutes dépendances. S'adresser rue du Musée 6, 1er étage. c. o.

Logement de trois chambres à louer, place du Marché 5. S'adresser au 3me étage. c. o.

CUDREFIN

A louer tout de suite ou pour époque à convenir appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, avec part de jardin. Électricité. S'adresser Etude Jacottet.

A louer tout de suite, faubourg de l'Hôpital 19 bis, un appartement de 3 pièces et dépendances.

Faubourg de l'Hôpital 66. — A louer, **immédiatement**, bel appartement de **5 pièces**, cuisine et dépendances. — **Etude Ph. Dubied, notaire.**

Seyon. — A louer, **pour époque à convenir**, logement de **4** pièces, cuisine et dépendances. — **Etude Ph. Dubied, notaire.**

Avenue de la Gare. — A louer, pour le **24 décembre** ou **époque à convenir**, bel appartement de **4** pièces, cuisine et dépendances. **Jouissance d'un jardin. — Etude Ph. Dubied, notaire.**

Geneveys-sur-Coffrane

A louer, pour le 30 avril 1916, un 2me étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. Jardin. S'adresser à M. Alfred Béguelin, Gare No 1, Le Locle.

Près Serrières

Villa **très confortable** de 7 chambres, 3 vérandas et grand jardin, à louer pour époque à convenir.

Etude **Petitpierre et Hotz**, notaires et avocat.

Orangerie. — A louer appartement de **5 chambres**, cuisine et dépendances. — **Etude Ph. Dubied, notaire.**

Parcs. — A louer, **pour le 24 octobre**, logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. **Etude Ph. Dubied, notaire.**

A LOUER

Quai du Mont-Blanc 2, un bel appartement de 6 pièces avec 2 balcons, belle vue, chambre de bains installée. S'adresser au 1er étage, à gauche. c.o.

A louer, à l'Ecluse, immédiatement ou pour époque à convenir :

Appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, lessiverie, électricité, à un rez-de-chaussée.

Appartement d'une chambre, cuisine et dépendances, électricité. c. o.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Etude Haldimann, avocat, faubourg de l'Hôpital 6.

A louer, pour Noël, un logement de 3 ou 4 chambres, gaz, électricité, à des personnes tranquilles. Prix : 550 fr. S'adresser Comba Borel 16 ou Côte 97.

Pour cause imprévue, à louer au centre de la ville, dans maison tranquille exposée au soleil, un joli logement de 3 chambres, cuisine et dépendances.

S'adresser au magasin de fourrures Schmid Fils. c.o.

A louer, dans jolie petite villa, belles chambres meublées ayant chauffage central et électricité. S'adresser au Chalet, rue de la Côte 28. c.o.

A louer, rue de l'Hôpital 9, tout de suite ou 24 décembre, un logement de 4 chambres et dépendances, gaz, électricité, 45 fr. S'adresser au magasin.

Même adresse, ruelle Breton 4, logements de 2 et 3 chambres.

A louer, immédiatement ou pour époque à convenir,

appartement de 3 pièces

et alcôve, chambre de bonne, gaz et électricité. S'adresser rue J.-J. Lallemand 9, au 2me étage. c. o.

Cartes de visite en tous genres
à l'imprimerie de ce journal

CHAMBRES

Jolie chambre meublée, chauffable. 1er Mars 24, 3me droite.

Jolie chambre meublée à louer. Faubourg de la Gare 3, rez-de-chaussée à gauche.

Jolie chambre meublée au soleil, électricité. Ecluse 8 (Gor).co

Jolie chambre meublée, électricité, balcon. Rue Coulon 10, 2me.

Deux chambres très bien meublées. Beaux-Arts 17, 1er.

Jolie chambre meublée. Moulins 38, 3me à droite.

2 jolies chambres bien exposées au soleil. Ecluse 16, 2me.

Chambre avec antichanmbre privée (1er novembre ou 15 octobre) et grande chambre non meublée, balcon (décembre ou novembre). Intérieur d'ordre. Immeuble soigné. Place Pury. Personnes sérieuses. Demander l'adresse du No 701 au bureau de la Feuille d'Avis. c. o.

Pour le 15 octobre, jolie chambre, 2 fenêtres, au soleil, électricité. Seyon 6, 3me. c. o.

Jolies chambres meublées chez Mme Frech, Dépôt des remèdes Matteï, rue du Môle 1. c. o.

Jolie chambre et bonne pension. Pension seule si on le désire. Rue Coulon 2, 1er étage. c.o.

Chambre meublée, électricité, Balance 2, coin Evole 1, 2me à droite.

Chambres et pension

(dîners seuls). Beaux-Arts 7, au 1er étage. c. o.

Belle chambre meublée, avenue du 1er Mars 10, rez-de-ch.

Jolie chambre meublée, soleil. Parcs 37, rez-de-chaussée. c.o

LOCAT. DIVERSES

Seyon. — A louer, pour le 24 juin 1916, trois pièces à l'usage de bureaux. — Etude Ph. Dubied, notaire.

Beaux et grands locaux

à l'usage de **bureaux** ou **appartement**, à louer **dès maintenant, rue de l'Hôpital 20, 1er étage**, comprenant **6 pièces**, cuisine et dépendances. **Grand balcon.** Eventuellement **concierge. — Etude Ph. Dubied, notaire.**

LOCAL

Rue de l'Orangerie. — A louer, **dès maintenant, grand local**, à l'usage de **magasin** ou **atelier. — Etude Ph. Dubied, notaire.**

Bureaux

Deux pièces au centre de la ville sont demandées pour bureaux. Entrée en jouissance le 24 juin 1916. Adresser offres Case postale 2671.

Demandes à louer

Dame seule cherche

belle chambre

indépendante, avec pension, au centre de la ville ; belle vue si possible. Adresser les offres par écrit à H. Moritz-Piguet, rue de l'Hôpital 6.

On cherche à louer, pour le printemps 1916, un

Appartement

de 7 ou 8 pièces, dans une villa, de préférence située dans le haut de la ville. Adresser les offres détaillées, avec prix de location et conditions **sous H 2137 N à la S. A. Suisse de publicité H. et V., Neuchâtel.** H2137N

OFFRES

On cherche place, dans bonne famille privée, pour

JEUNE FILLE

15 ans ½, parlant passablement le français. Entrée en place : 1er Mai 1916. Prière d'adresser offres à Fritz Styner, employé postal, rue du Jura, **Berne.**

Jeune fille capable, de bonne famille, sachant tous les travaux demande, afin d'apprendre le français, place auprès d'enfants ou pour les chambres ou comme assujettie couturière. Prétentions très modestes. Ecrire à B. 699 au bureau de la Feuille d'Avis.

Suissesse allemande

22 ans, connaissant tous les travaux du ménage, sachant cuire, cherche place dans une maison soignée. Bons certificats. S'adresser à Marie Stehlin, chalet de la Poste, Chaumont sur Neuchâtel.

Jeune fille

cherche place dans une famille pour faire les travaux du ménage. Gages désirés. S'adresser J. Anker, Wegmeisters Oberdorf, Anet.

Personne

expérimentée, cherche place de remplaçante pour tout faire, aussi hors de ville. Adresser offres écrites sous G. V. 726 au bureau de la Feuille d'Avis.

PLACES

On cherche dans ménage soigné une

bonne cuisinière

expérimentée. Gages 45 fr. par mois. Adresser offres écrites à B. T. 683 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande tout de suite une

volontaire

de 16 à 18 ans, pour aider aux travaux d'un petit ménage. Vie de famille assurée. Offres écrites sous A. C. 729 au bureau de la Feuille d'Avis. c. o.

On demande pour tout de suite

une bonne

bien au courant des travaux d'un ménage soigné. Bonnes références exigées. S'adresser Mme Rossier, Crêt-Taconnet 40.

On cherche pour tout de suite une

jeune fille

pour aider dans le ménage et dans un café à la montagne. — Pour renseignements s'adresser à Mme Robert Oehninger, Fahys No 83, Neuchâtel.

On demande, pour un ménage soigné, une

bonne à tout faire

Inutile de se présenter sans bonnes références. Bons gages. Ecrire sous chiffres H 15598 C, à la S. A. Suisse de Publicité H. et V., La Chaux-de-Fonds.

On demande pour tout de suite une

bonne

sachant cuire et faire tous les travaux du ménage. S'adresser Cassardes 11, au 1er étage.

On demande

JEUNE FILLE

forte et active, parlant français, pour service de femme de chambre. Ecrire à C. A. 725 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune ménage soigné cherche

jeune fille

libérée des écoles pour aider aux travaux du ménage. Faculté de rentrer le soir chez ses parents. Se présenter faubourg du Lac 7, 2me étage.

EMPLOIS DIVERS

On demande 2 bons

ouvriers menuisiers

chez Daniel Thiébaud, Peseux.

Une personne

se recommande pour des journées de lessive et faire des chambres. S'adresser à Mlle Widmer, Neubourg 9, 3me.

Comité neuchâtelois des prisonniers de guerre, cherche tout de suite une bonne

sténo-dactylographe

S'adresser faubourg de l'Hôpital 17.

La Fabrique « Election » S. A., à La Chaux-de-Fonds, demande 5-6 bons

mécaniciens tourneurs et ajusteurs

Jeune homme, 18 ans, cherche place de

charretier

pour charrois peu pénibles, où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Offres sous **H2167N à la S. A. Suisse de publicité H. et V., Neuchâtel.** H2167N

On placerait

Jeune homme

désirant apprendre la langue française, 17 ans, intelligent et travailleur, dans magasin ou rural. Eventuellement échange. Bonnes références. Adresser offres écrites sous chiffres G. N. 693 au bureau de la Feuille d'Avis.

On offre emploi à un

OUVRIER

sérieux, bien au courant des

enboutissages

au balancier à friction. S'adresser à la **Fabrique de raquettes et fournitures diverses Erismann-Schinz, à Neuveville.** H2146N

JEUNE FILLE

cherche place convenable dans bureau ou ménage pour se perfectionner dans la langue française. — Offres à **F. Vogt, placement, Hersiwil** (Soleure). H2152N

Jeune garçon

Suisse allemand, cherche place dans bonne maison de la Suisse française où il aurait occasion d'apprendre la langue. Envoyer offres à Hans Tschapold, Boulangerie Graf, **Montreux.**

Apprentissages

Apprenti serrurier

fort et intelligent, est demandé à l'atelier de serrurerie N. Grau, à Peseux.

PERDUS

Trouvé une

somme d'argent

La réclamer Pourtalès 7, 3me.

Perdu dimanche, à la Roche de l'Ermitage,

pardessus d'enfant

bleu marin. Le rapporter contre récompense Evole 19, 2me.

Perdu, dimanche matin, du Port-d'Hauterive aux Saars,

un clavier de fifre

Le rapporter, contre récompense, chez Mme Balmer, à Hauterive.

AVIS DIVERS

PENSION-FAMILLE

Chambre confortable, chauffage central, électricité. Avenue du 1er Mars 20, au 1er, et une pareille, rue de l'Orangerie 2, au 1er. c.o.

GYMNASTIQUE
Rationnelle et Educative
Cours pr Enfants
PROFESSEUR
Eug. TRIPET
Institut d'Education Physique
rue du Pommier 8

Bekanntmachung

Betr. die Wehrpflicht Deutscher Reichsangehöriger

Infolge des Gesetzes zur Abänderung des Reichsmilitärgesetzes usw. vom 4. September 1915 ist die Anmeldung der sämtlichen am 8. September 1870 und später geborenen im Frieden oder im Krieg als dienstunbrauchbar ausgemusterten oder als dauernd ganzinvalide oder dauernd garnisondienstunfähig aus dem Heer und der Marine entlassenen Wehrpflichtigen erforderlich.

Die Anmeldung solcher im Amtsbezirk des unterzeichneten Konsulats d. h. in den Kantonen Waadt, Wallis und Neuenburg wohnhaften Ausgemusterten muss **sofort,** jedoch zunächst nur **schriftlich** an das Kaiserliche Konsulat in Lausanne erfolgen. Die Meldung hat in nachstehender Reihenfolge die folgenden Angaben zu enthalten:

a. Familienname und Vornamen;
b. Tag, Jahr und Ort (Kreis usw.) der Geburt;
c. Stand oder Gewerbe;
d. Religion;
e. genaue Adresse (Strasse, Nummer, Wohnunggeber);
f. ob verheiratet, Kinder in welchem Alter;
g. wann und wo für dienstunbrauchbar erklärt; für Leute, welche gedient haben ausserdem:
h. von wann bis wann und wo gedient.
i. wo zuletzt im Frieden in militärischer Kontrolle.

Militärpapiere oder sonstige Ausweise sind dieser Meldung NICHT beizufügen und weitere Mitteilungen mit der Meldung NICHT zu verbinden.

Zur Feststellung der Diensttauglichkeit finden zunächst ärztliche Untersuchungen statt, zu denen noch besondere persönliche Gestellungsbefehle ergeben.

Von den als tauglich Befundenen haben dann zunächst nur die in den Jahren 1876 bis 1895 Geborenen nach Aufforderung durch das Kaiserliche Konsulat nach Deutschland zurückzukehren.

Von der Nachuntersuchung, jedoch nicht von der Anmeldung bleiben die in den Jahren 1914/15 im Kriege d. h. beim Feldheer beschädtigten, als dauernd dienstunbrauchbar Entlassenen vorläufig befreit.

Sämtliche bisher Ausgemusterte gelten nunmehr erneut als Landsturmpflichtige und unterliegen damit wieder den für den Beurlaubtenstand geltenden Kontrollbestimmungen und Meldepflichten, Während des Krieges sind Veränderungen der Wohnung bezw. des Wohnortes dem Konsulat unverzüglich unter Angabe des Geburtsjahres zu melden. Es wird darauf aufmerksam gemacht, dass nachgeprüft werden wird, ob alle in Betracht Kommenden ihre Meldepflicht erfüllen. Diejenigen, die ihre Anmeldung unterlassen, haben die strafrechtliche Verfolgung wegen Verletzung der Wehrpflicht zu gewärtigen.

Die Kosten der Reise bis zur Grenze müssen die Wehrpflichtigen bestimmungsgemäss selbst tragen. Anträge auf Erstattung im Bedürftigkeitsfalle sind nach der Einstellung beim Truppenteil anzubringen.

Lausanne, den 11. Oktober 1915. H 13019 L

Kaiserlich Deutsches Konsulat.

CINÉMA-PALACE
NEUCHATEL

INVITATION

D'ici à fin octobre prochain, la présentation de ce coupon à la caisse donne droit, tous les jours, sauf le dimanche soir, aux prix réduits suivants :

Réservées Fr. 1.— Secondes Fr. 0.50
Premières » 0.60 Troisièmes » 0.30

Sociétés Commerciales de Neuchâtel

(Union Commerciale et Société Suisse des Commerçants)

Ouverture des cours du soir

A) Cours pour apprentis et employés

Mercredi 13 octobre: Anglais. — Sténographie française. — Français pour français.
Jeudi 14 octobre: Géographie commerciale.
Vendredi 15 octobre: Allemand (inférieur et moyen). — Français (inférieur, moyen et supérieur).

Ces cours se donnent à l'Ecole supérieure de Commerce. Se présenter les soirs ci-dessus à 8 heures précises, avec le matériel nécessaire pour écrire.

B) Cours pour demoiselles (Annexe des Terreaux)

Mercredi 13 octobre: Comptabilité. — Allemand (moyen). — Anglais (inférieur).
Jeudi 14 octobre: Anglais (moyen).
Vendredi 15 octobre: Arithmétique. — Italien.

Se présenter les soirs ci-dessus à 8 heures précises, à l'annexe du Collège des Terreaux, avec le matériel nécessaire pour écrire.

Les inscriptions aux cours pour demoiselles seront encore reçues à la première leçon ; exception est faite pour le cours de sténographie.

C) Cours du jour

Les élèves seront convoqués ultérieurement par les directeurs des cours.

Commission des Etudes.

Société des Papeteries Méridionales

Liste des 181 obligations 4 ½ %, de 500 fr., sorties au tirage du 28 septembre 1915, remboursables au pair, à Neuchâtel (Suisse), le 2 mars 1916 :

1	362	893	1262	1613	2092	2767	3469
9	426	914	1264	1621	2099	2773	3519
21	443	942	1316	1633	2110	2786	3567
43	452	946	1330	1636	2124	2794	3576
44	463	960	1369	1640	2138	2795	3626
50	492	963	1375	1701	2193	2809	3662
56	533	990	1386	1712	2218	2838	3683
58	566	1002	1411	1738	2246	2855	3709
66	645	1014	1415	1739	2258	2889	3715
89	647	1020	1418	1753	2284	2896	3781
90	666	1028	1432	1760	2300	2905	4218
101	672	1054	1450	1781	2340	2906	4256
102	690	1067	1453	1788	2349	2908	4405
131	693	1077	1471	1855	2350	3028	4417
207	702	1082	1477	1869	2406	3040	4477
209	732	1107	1478	1885	2421	3069	4482
229	756	1108	1491	1894	2440	3072	4586
237	757	1148	1510	1923	2453	3251	4664
252	779	1154	1537	1952	2501	3265	4671
256	803	1180	1574	1987	2512	3272	4680
345	823	1215	1584	2000	2521	3338	
355	842	1219	1589	2001	2629	3440	
358	844	1245	1594	2075	2630	3451	

Ces obligations cesseront de porter intérêt dès le 1er mars 1916, et sont payables sans frais, à l'échéance, chez MM. Berthoud & Cie et Pury & Cie, banquiers, à Neuchâtel (Suisse).

Turin, le 1er octobre 1915.

Société des Papeteries Méridionales :
L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ.

Entreprise générale des travaux du bâtiment
SPÉCIALITÉ DE PLATRERIE et PEINTURE
Toutes décorations — Papiers peints
ci-devant G. NEGRO, Colombier
MOLINI, SUCC.
Procédé pour le durcissement des pierres de taille
Couleurs, Vernis au détail
Plâtre de Paris — Chaux, Ciments
TRAVAUX à FORFAIT RÉPARATIONS
Exécution rapide et soignée
20 ans d'expérience dans l'entreprise en Suisse
BUREAU: Pontet 3 — **CHANTIERS:** Rue Haute et Rue de la Société

Culture Physique
Les Cours du Professeur
Alb. Richème
commenceront
dès le 15 courant
Renseignements et inscriptions à l'
INSTITUT d'Education Physique
Rue du Pommier 8
TÉLÉPHONE 8.20

Monsieur demande

leçons de français

Adresser offres écrites avec indications de prix à J. 728 au bureau de la Feuille d'Avis.

On désire placer en pension dans une bonne famille ou institut

une fillette

de 7 ans. Offres avec prix à Mme Burkhardt, Clausiusstrasse 62, Zurich.

Française

(brevet supérieur), 6 ans en Angleterre, donnerait

leçons d'anglais

ou enseignement général dans une famille ou pensionnat. Demander l'adresse du No 724 au bureau de la Feuille d'Avis.

Une dame

âgée, seule, demandant quelques soins, **cherche accueil** dans famille tranquille, en ville ou aux environs immédiats. Adresser les offres écrites sous P. B. 706 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche

famille

charitable qui adopterait nouveau-né. S'adresser Hôpital 15, au 2me, Neuchâtel.

Chauffage

Un honnête père de famille, connaissant le chauffage central, entreprendrait cet hiver quelques chauffages particuliers. — Demander l'adresse du No 678 au bureau de la Feuille d'Avis.co

Leçons d'anglais

Miss Rickwood a repris ses leçons. Pour renseignements, s'adresser place Piaget 7, 3me.

Sage-femme 1re Cl.

Mme ACQUADRO, rue du Rhône 94, Genève

Consultations tous les jours. — Téléphone 3194. Reçoit pensionnaires à toute époque. Discrétion.

La Siroline "Roche" calme et guérit toutes les **affections pulmonaires, la toux, l'influenza, la grippe.**

On vend la SIROLINE "ROCHE" dans toutes les pharmacies au prix de frs. 4.— le flacon.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LA SEULE RICHESSE

PAR

PAUL de GARROS

7

Mme Darlande était toujours jolie. Elle avait la peau aussi fraîche qu'à vingt ans, des yeux bruns très vifs, une dentition admirable, de superbes cheveux châtains nuancés de reflets d'or. Et cette beauté qu'elle n'ignorait pas — pas assez peut-être — lui fit trouver aisément la solution que son cœur désirait.

Invitée par des amis à venir passer un mois à Royat, pendant la saison, Geneviève Darlande rencontra chez eux un banquier parisien, nommé Sylvain Bonnefoy, qui venait soigner à Royat son estomac détraqué par la cuisine du restaurant.

Ce fut le coup de foudre.

Le manieur d'argent, dont les quarante-huit ans aspiraient au repos d'un foyer régulier, voulut se renseigner tout de suite sur la situation de cette femme dont l'éclatante beauté avait fait sur lui une si vive impression. Et quand on lui eut expliqué que Mme Darlande, veuve depuis deux ans, était probablement toute disposée à se remarier, il posa « illico » sa candidature.

Deux mois après, le mariage était célébré.

Quelques semaines plus tard, Olivier Darlande partait pour le régiment. C'était l'époque où les fils de veuves faisaient un an de service et où les fils de veuves « remariées » devaient à la patrie trois ans de caserne.

Pas un instant, Olivier ne songea à faire grief à sa mère d'un geste intempestif, qui le privait d'une dispense précieuse aux yeux de la plupart des jeunes gens. Ardent patriote, il accepta allègrement la servitude militaire. Mais il fut froissé par la facilité avec laquelle Mme Darlande, oubliant son père, avait accueilli ce nouvel époux.

L'union de M. Sylvain Bonnefoy et de Mme veuve Darlande fut donc, dès le principe, mal vue par Olivier.

Cependant, lorsqu'il quitta le régiment, le jeune homme qui, pendant trois ans, avait à peine entrevu de loin en loin sa mère et son beau-père, se dit qu'il agirait correctement et sagement en leur faisant quelques avances.

Il les pria de venir passer le temps des vacances avec lui à Verrières où il désirait se reposer et se recueillir un mois ou deux avant de faire choix d'une carrière.

Mais cette tentative malheureuse ne fit qu'aigrir le dissentiment. C'était logique. Revoir sa mère au bras d'un autre homme, dans cette maison où son père était mort, devait fatalement rendre cet homme antipathique à Olivier.

D'autres raisons accentuèrent encore cette aversion.

Le jeune homme, qui avait hâte de se créer une situation et qui inclinait vers la profession si ingrate des lettres, crut faire acte de condescendance en soumettant ses projets à son beau-père.

Celui-ci, flatté de cette marque de déférence, s'empressa de montrer à son beau-fils tous les avantages que présentait le métier de banquier. Et il appuya sa démonstration de preuves si convaincantes, qu'Olivier fut à jamais dégoûté de la banque et des banquiers.

« Pour rien au monde, déclara-t-il un jour brusquement, je ne voudrais consacrer ma vie aux tripotages financiers : je me considérerais comme un être inutile et même nuisible. »

Sylvain Bonnefoy se le tint pour dit. Il rentra le lendemain à Paris, où la reprise des affaires le rappelait, d'ailleurs, d'urgence. Sa femme le rejoignit peu après.

Olivier resta seul à Verrières, ce qui le ravit. Il put ainsi rêver tout à son aise, évoquer les souvenirs du passé, préparer ses travaux et aussi — pourquoi ne pas le dire tout de suite ? — se bercer de charmants projets d'avenir.

Claude Meilleraye, la fille du plus intime ami de son père, Claude Meilleraye, la fillette aux cheveux d'or avec qui, jeune collégien, il avait joué à la poupée, Claude Meilleraye avait douze ans lorsqu'il était parti pour le régiment. Elle en avait maintenant un peu plus de quinze.

Elle portait encore des jupes demi-longues et ses cheveux d'or flottaient toujours sur son dos. Mais, dans la grande fillette déjà formée, on devinait la femme. Les traits fins étaient nettement dessinés, l'ovale du visage était d'une pureté exquise, les dents d'une blancheur éclatante et les yeux bleus, d'un bleu d'azur profond, avaient déjà ce regard posé que donnent l'instruction, la réflexion, le sens de la vie.

Olivier pouvait-il rester indifférent devant un tel spectacle ?

Sans doute, lorsqu'il résonnait froidement, le souffle brutal de la réalité dissipait ses rêves.

« Claude, se disait-il alors, est l'unique héritière d'une grosse fortune, on aura pour elle des ambitions folles... Moi, je n'ai pas de fortune, et je n'ai pas encore de position... il y a un abîme entre nous. »

Après quoi, il se consolait :

« Bah ! Claude n'a pas encore seize ans, et moi j'en ai vingt-quatre. L'avenir est à moi. J'ai le temps de conquérir le monde, de devenir riche avant que Mlle Meilleraye soit enlevée par quelque gros capitaliste... Et puis, rien ne prouve que Claude n'a pas fait, de son côté, des projets d'avenir. Elle me témoigne, en tous cas, la même confiance amicale qu'autrefois... Oui, rien ne prouve... qu'elle n'a pas songé... à ce qui comblerait mes vœux... »

. . . . . .

Depuis ce retour du régiment, qui avait marqué dans la vie du cœur d'Olivier une date si importante, huit années s'étaient écoulées. Claude avait maintenant vingt-trois ans, Darlande en avait trente-deux.

Les jupes de la jeune fille s'étaient allongées, ses jolis cheveux d'or ne flottaient plus sur ses épaules...

Aguerri en même temps qu'assagi par les terribles mêlées de la bataille littéraire, le jeune romancier avait tout à la fois perdu un peu de sa fougue et conquis plus d'assurance. Le clair regard de ses yeux gris respirait l'énergie, l'opiniâtreté. Et le retroussis vainqueur de sa fine moustache brune révélait la volonté du triomphe.

Et, cette fois encore, comme chaque année, pendant trois mois, Darlande revenait à Verrières se replonger dans ses souvenirs, revivre ses rêves, caresser ses chimères, fortifier ses espérances...

A quoi servirait-il donc d'être poète si ce n'était à se nourrir d'illusions ?...

IV

Après avoir, pendant dix minutes, couru plutôt que marché sur la route poussiéreuse, que brûlait l'ardent soleil de juillet, Hélène Grivot s'arrêta essoufflée.

« Ouf ! je n'en puis plus, fit-elle à demi-voix. Quelle folie de courir ainsi par cette température sénégalienne ! On dirait que j'ai hâte de fuir ce château de Montchal, où j'ai subi tant d'avanies ! Comme si je ne risquais pas de trouver, partout où j'irai, des Amélie Meilleraye !... Oui, quelle sottise ! Je suis en nage.. »

La jeune fille chercha son mouchoir, rejeta en arrière son grand chapeau de paille garni de fleurs des champs, souleva ses lourds bandeaux châtains et tamponna son front, ses tempes, qui étaient couverts de sueur.

Elle allait reprendre sa marche plus lentement, lorsqu'un homme qu'un minuscule buisson lui dissimulait se dressa soudain au bord du fossé. Un cri d'effroi vint à ses lèvres, son premier mouvement fut de chercher à fuir... Puis, elle se ressaisit : elle avait reconnu celui qui venait de surgir brusquement devant elle.

— Ah ! Vous pouvez vous vanter de m'avoir fait peur, Monsieur Julien, balbutia-t-elle, le cœur encore battant.

— Je vous fais toujours peur, Mademoiselle, répondit le jeune homme, et j'en suis navré, car je ne m'explique pas pourquoi...

— Vous avouerez que cette manière d'aborder les gens...

— Que je vous aborde d'une façon ou d'une autre, Mademoiselle, le résultat est toujours le même : je vous ennuie, je vous fais peur, et vous n'avez qu'un objectif, c'est de vous débarrasser de moi. Que vous ai-je fait pour que vous me traitiez de la sorte ? Ne me suis-je pas toujours montré profondément respectueux envers vous ? N'ai-je pas...

— Pardon de vous interrompre, Monsieur Surgères, mais vous comprenez bien que je ne puis pas m'arrêter à discourir avec vous au beau milieu de cette route ; ce serait vouloir, comme à plaisir, braver l'opinion publique. Qu'est-ce qu'on dirait dans le pays si quelqu'un nous apercevait ?

— Nous pourrions marcher...

(A suivre.)

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

La guerre

La campagne de Serbie

Le maréchal Mackensen, auquel a été remise la direction générale de la campagne, va s'efforcer de pousser en avant dans la direction de Nisch avec toute la célérité possible.

Pour le moment, son plan d'action n'apparaît pas encore très clairement. Tout au plus savons-nous que les deux groupes d'armées, placées respectivement sous les ordres des généraux de Kœvess et de Gallwitz, ont pris pied en plusieurs points sur le territoire serbe après avoir passé, au prix de mille peines, la Save et le Danube.

L'armée de Kœvess, qui opère dans la région de Belgrade, a débouché sur la rive droite de la Save à Obrenovatz (vingt kilomètres au nord-ouest de Belgrade) et dans la direction de la capitale dont elle s'est emparée ; ce fait d'armes est assurément plus retentissant que glorieux, car Belgrade n'était ni fortifiée, ni défendue ; bombardée par intermittences depuis quatorze mois par l'artillerie austro-hongroise, l'ancienne capitale serbe eût été certainement fort en peine d'opposer une résistance de quelque durée à un assaillant venu en forces. Aussi les Serbes se sont-ils retirés sur les hauteurs qui se trouvent au sud-est et au sud-ouest de la ville ; des positions qu'ils occupent, ils commandent la vallée étroite où s'engage la voie ferrée Belgrade-Nisch-Sofia, et il est probable que les Austro-Allemands ne les débusqueront pas facilement des ouvrages puissamment organisés qui flanquent à droite et à gauche la ligne du chemin de fer.

Le groupe d'armées de Gallwitz a traversé le Danube non loin de Semendria, soit à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Belgrade; son objectif est apparemment de remonter la vallée de la Morava pour opérer, une quarantaine de kilomètres plus au sud, sa jonction avec le groupe von Kœvess à l'endroit où la voie ferrée Belgrade-Nisch débouche sur la rive gauche de la Morava.

A ce qui précède, on peut ajouter ces renseignements de la « Stampa » :

Les Austro-Allemands se préparaient depuis longtemps avec leur tenacité et leur méthode connues contre la Serbie, profitant naturellement des leçons infligées l'année dernière à l'Autriche, en Serbie même. Nous savons ainsi qu'ils ont équipé leurs hommes en vue de la guerre de montagne, qu'ils ont organisé leur artillerie de montagne avec des poneys achetés en Suède, car ils manquent de mulets : ils ont même augmenté les batteries de ce genre que possédait l'Autriche.

LA RÉSISTANCE SERBE

ROME, 12. — On mande d'Athènes à l'«Idea Nazionale» : Des nouvelles de Salonique donnent les détails suivants sur l'occupation de Belgrade par les Allemands et Autrichiens : L'avant-garde abandonna la ville aux assaillants pas à pas, en lui opposant la plus opiniâtre résistance sur tous les points et en infligeant à l'ennemi des pertes épouvantables. La prise de Belgrade est redevable avant tout à l'artillerie lourde qui fut employée contre la ville et ses ouvrages de défense.

En tout cas, le gros de l'armée serbe, commandée par l'héroïque Putnik, est intact dans des positions imprenables à l'intérieur d'où il peut résister énergiquement à l'assaut des armées de Mackensen, grâce à la protection d'un terrain montagneux. Le généralissime Putnik, après que les troupes du général Kœvess eurent payé cher la prise de Belgrade, lança des colonnes d'attaque contre les agresseurs sur le front de la Drina et de la Save. Les Allemands et Autrichiens furent repoussés avec de grosses pertes dans le secteur d'Obrenovac. Ils abandonnèrent sur le terrain des armes, des munitions, des explosifs et des fourgons de ravitaillement. Il en fut de même sur la Drina, où l'ennemi dut reculer devant les contre-attaques serbes, qui lui causèrent de grandes pertes. Dans ce secteur également, les pertes des Allemands et des Autrichiens sont sérieuses. Tout permet de supposer que l'irruption sera enrayée par l'habileté et l'organisation de défense de l'armée serbe invaincue.

PARIS, 12. — On mande de Nisch au « Matin » : Des combats épiques se déroulent sur tout le front. La lutte continue, opiniâtre, sur les collines des environs de Belgrade. Certains sommets sont pris et repris. Le matin du 10, les Serbes ont repris l'avantage et se sont emparés de quelques excellentes positions vers Topchider. Ils ont rejeté les Allemands sur un des faubourgs de Belgrade.

L'ennemi a lancé plus de 50,000 obus sur la ville. La synagogue a été détruite, ensevelissant de nombreuses familles israélites qui s'y étaient réfugiées.

Une batterie d'artilerie française a pris part à la défense de la citadelle. Les Anglais, avec quelques pièces lourdes, ont infligé à l'ennemi de lourdes pertes et ont coulé 2 monitors sur le Danube.

Dans les environs de Ram, sur le front du Danube, les Serbes ont refoulé l'ennemi, s'emparant de 4 obusiers et de plusieurs mitrailleuses. Entre la Mlawa et la Morawa, les Serbes, par des contre-attaques furieuses, ont réussi à rejeter l'ennemi sur la rive même du Danube.

Sur la Save, l'ennemi a renouvelé ses attaques nocturnes, mais il fut repoussé avec de graves pertes.

NISCH, 12. — Le communiqué officiel serbe porte, avec plus de détails topographiques, les indications ci-dessus, qu'il confirme donc entièrement.

DIABÉTIQUES

tous les 2 ou 3 jours un Grain de Vals au repas du soir régularise les fonctions digestives.

Sur le front russe

PETROGRAD, 12 (Westnik). — Communiqué du grand état-major, du 11, à 22 h. — Sur le front dans la région de Dwinsk, pendant la journée écoulée, nos troupes ont livré à beaucoup d'endroits des combats opiniâtres contre les troupes allemandes, qui ont passé à plusieurs reprises à l'offensive. Dans la région au nord-ouest de Dwinsk, nos troupes ont délogé les Allemands du village de Darbounowka. Au sud-ouest de Dwinsk, les Allemands ont été délogés de leurs tranchées, et nous avons occupé la ligne depuis l'extrémité sud-est du lac Nedmouskojé jusqu'à Lautzehei. Sur la ligne des lacs Demmen-Driswiaty, lutte d'artillerie. Les aviateurs allemands ont bombardé Dwinsk et les gares voisines. Des éléments de cavalerie ont occupé Oustié, sur la rive occidentale du lac Boginskojé. Nous avons arrêté une tentative de l'ennemi d'avancer de Lioubchta sur le Niémen supérieur.

Dans la région des deux côtés du chemin de fer Kowel-Sarny se sont produits plusieurs engagements avec l'ennemi, qui s'avançait vers le Styr. Un combat opiniâtre sur la rive gauche du Styr en aval de Kolki s'est terminé hier soir par l'occupation par nos troupes de la troisième ligne des tranchées ennemies. Au sud-est de Kolki, nos troupes ont occupé plusieurs villages avec des pertes insignifiantes. A l'ouest de Derajno, nous avons repoussé huit contre-attaques ennemies.

Sur le front du Caucase, au confluent des rivières Tchorok et Olty, les Turcs ont passé à l'offensive, mais ils ont été repoussés. Sur le reste du front, aucun engagement de quelque importance.

Le bombardement de Luxembourg

A propos du bombardement aérien de Luxembourg et des protestations de la presse allemande, le journal néerlandais « Het Nieuws van den Dag » déclare que Luxembourg est assurément une ville neutre, mais que celui qui a violé la neutralité a perdu le droit de protester. Le journal ajoute que la capitale du grand-duché constitue actuellement une ville allemande.

Intéressant symptôme

Les journaux d'Amsterdam signalent que la « Korrespondenz », organe du parti libéral allemand, publie une déclaration sensationnelle dans laquelle elle reproche au gouvernement de ne pas permettre la discussion publique des intentions de l'Allemagne dans cette guerre, et avertit l'Allemagne de ne pas caresser de trop grandes espérances.

Les Allemands, au dire du manifeste, discutent les objectifs de la guerre de points de vue tout à fait illusoires ; ils ont l'air d'oublier les réalités de la guerre. Il est à craindre qu'une telle méthode ne fasse naître des espérances qui seront déçues par les résultats du conflit et qui produiront dans le peuple allemand une profonde amertume.

La « Korrespondenz » est le même organe qui avait précédemment fait campagne pour l'annexion immédiate de la Belgique, de la Pologne et des territoires occupés de la France et de la Russie.

Ce changement de langage, après quelques mois, permet de mesurer les différences de forces réelles de l'Allemagne entre septembre 1914 et aujourd'hui, où on commence à se rendre compte que même l'avance en Russie n'est pas un gain, mais le contraire.

Une proclamation bulgare

Le gouvernement bulgare vient de lancer une proclamation qui est un véritable monument de cynisme et d'inexactitude.

Après avoir affirmé que la défaite de la Quadruple-Entente et la victoire austro-allemande sont certaines, le roi Ferdinand et ses ministres disent en substance :

« Les puissances de l'Europe centrale nous ont promis une partie de la Serbie qui nous assurera une frontière commune avec la Hongrie, ce qui nous est absolument nécessaire pour être indépendants des Serbes que la folie a atteints. N'attachez pas foi aux promesses de la Quadruple-Entente, car l'Italie fait partie de cette coalition, l'Italie qui a rompu traîtreusement un traité qui la liait depuis trente-trois ans. Nous avons foi dans l'Allemagne, qui lutte contre le monde entier pour remplir les obligations du traité qui la lie à l'Autriche-Hongrie. La Bulgarie doit combattre aux côtés du vainqueur. Les Allemands et les Austro-Hongrois sont victorieux sur tous les fronts. Bientôt, la Russie sera entièrement à terre. Puis viendra le tour de la France, de l'Italie et de la Serbie. La Bulgarie commettrait un suicide si elle ne combattait pas aux côtés des puissances de l'Europe centrale, qui lui offrent la seule possibilité de réaliser l'union de toute la nation bulgare. »

SUISSE

Navigation fluviale. — Le devis de la voie navigable Chancy près Genève à Koblenz (Argovie) est désormais établi. Les écluses et les grands ports de commerce compris, il s'élève à 150 millions de francs, qui se répartissent ainsi : Rhône (Chancy-lac Léman) 26,4 millions, Canal d'Entreroche (lac Léman-Bienne) 54 millions et demi, Aar (Bienne-Olten) 13,7 millions, Olten-Koblenz (Argovie) 30,4 millions.

Les ports compris dans ce devis complet suffiraient à un trafic annuel de plusieurs millions de tonnes. En revanche, on prévoit une première période de construction, avec écluses simples dans le canal d'Entreroches et ports suffisants pour un trafic annuel de 600,000 tonnes. Le devis de cet établissement préalable s'élève à 110 millions.

Les peines militaires. — Le Conseil fédéral, usant de ses pleins pouvoirs, a décidé toute une série de modifications au code pénal militaire dans le sens d'une réduction apportée au minimum de certaines peines.

BERNE. — Un train spécial amenait à Saignelégier un bataillon. Un soldat chargé de la garde des chevaux était appuyé sur la barre passée en travers de la porte d'un vagon lorsque celle-ci se ferma subitement au moment où le train reprenait sa marche. Le militaire eut la tête prise entre la porte et la paroi. Son état est grave, mais on espère le sauver.

SAINT-GALL. — La police a arrêté à Lachen-Vonwil un camion automobile. Le chauffeur déclara qu'il transportait des boîtes de conserves, mais l'enquête établit que ces boîtes contenaient un explosif très puissant. La police a séquestré tout l'envoi, qui pesait environ 70 quintaux, et qui, croit-on, devait être livré en contrebande à un Etat étranger.

VAUD. — A Lausanne, dès le 10 octobre, le prix du pain a été abaissé de 48 à 47 cent. le kilo. Dès jeudi, il y aura de même une baisse du prix du sucre. Le sucre brisé se vendra 67 cent. au lieu de 75 cent. le kilo ; le sucre gros déchets 70 cent. au lieu de 77 ; le sucre scié, au détail, 72 cent. au lieu de 78 ; le sucre scié, en paquets, 75 cent. au lieu de 80 cent.

— L'autre après-midi, le jeune Pittier, 8 ans, s'était rendu au bois, dans les gorges du Chauderon, au-dessus de Montreux. Comme il n'avait pas reparu, le soir, des recherches furent entreprises. Le cadavre de l'enfant a été retrouvé au pied d'un rocher.

CHRONIQUE AGRICOLE

Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse » :

Situation. — Au point de vue commercial, il n'y a pas de changement important à signaler et les cours n'ont pas subi en général de modification notable.

On a remarqué toutefois, au dernier marché des produits agricoles, à Genève, des cours plus modérés que précédemment : beurre, œufs, fruits et légumes divers se sont vendus à des prix plus modérés quoique élevés encore.

Céréales. — Les expéditions de blé d'Amérique sont toujours bien suivies ou du moins paraissent l'être, et il existe des stocks considérables, ce qui explique un peu les prix un peu plus faibles pratiqués pour le livrable décembre. Alors que le disponible se vend à New-York 22 fr. 50, par exemple, le livrable décembre est cédé à 19 fr. 20.

Les Hardwinter valent actuellement 29 fr. 75 à 30 fr. caf Marseille. Les blés de Russie, très abondants, attendent toujours le moment où ils pourront être expédiés. Ce moment arrivé, il faudra s'attendre à une forte baisse sur cet article.

Les avoines se vendent à tous prix, de 30 à 36 francs les 100 kilos.

Le maïs est abondant en Argentine, mais il arrive peu. La cote n'en est cependant pas très élevée actuellement, elle accuse même un peu de faiblesse, 18 fr. 75 les 100 kilos à l'arrivée.

Le riz et tous les articles dépendant de la mouture du riz ont été monopolisés par la Confédération.

Tourteaux. — L'article est toujours ferme. Les arachides Rufisque 1re qualité valent 15 fr. les 100 kilos en vrac vagon Marseille.

Graine de lin. — La graine de lin a vu son prix doubler ; il est actuellement très élevé, de 60 à 62 fr. les 100 kilos.

Lait. — La hausse relativement modérée du lait au détail a provoqué en quelques localités des récriminations bruyantes de la part des consommateurs. A Morges, le parti ouvrier (?) ne peut pas se résoudre à payer 25 cent. et parle de boycotter les laitiers. A Genève, où des tractations sont entamées à ce sujet entre la commission cantonale d'approvisionnement et les laitiers de la place, il est question d'établir un prix inférieur pour le lait pris à la laiterie et de s'opposer à ce que le lait se vende plus de 26 centimes.

A Bulle, centre de production laitière par excellence, les producteurs ont vendu 20 cent. le kilo pour les quatre premiers mois et 21 centimes pour les six mois suivants de 1916. L'acheteur paie en outre une location de 6000 fr. On signale encore dans d'autres localités fribourgeoises des ventes aux prix de 19 à 20,2 cent. le kilo, plus des locations variant entre 1300 et 2200 fr., qui augmentent le prix du lait de ½ à ¾ cent. environ.

Veaux. — Genève, 6 octobre : 110 veaux de 2 fr. à 2 fr. 10 ; 8 octobre : 117 veaux de 1 fr. 90 à 2 fr. 10. Berne, 5 octobre : 149 veaux de 80 à 130 fr. la pièce. Langenthal, 5 octobre : 261 veaux de 1 fr. 16 à 2 fr. 04. Lausanne, 8 octobre: 67 veaux de 1 fr. 55 à 2 fr. Bulle, 7 octobre : 27 veaux à 1 fr. 90. Dagmersellen, 7 octobre : 58 veaux de 1 fr. 80 à 2 fr. Olten, 7 octobre : 32 veaux de 1 fr. 50 à 1 fr. 90.

(Tous droits réservés.) H. DUMUID.

Encore la fabrique suisse (?) de soude de Zurzach

D'un article envoyé à la « Neue Zürcher Zeitung » par la maison Oehler et Cie, à Aarau, nous donnons les passages suivants :

« ... Il n'est pas exact de prétendre que notre maison, pour la construction d'une installation de transport aérienne, a offert un devis où le poids du fer restait de 40,000 kilos en dessous de ce que disaient devoir employer des maisons allemandes... Cette offre émanait des ateliers réunis Nidau-Döttingen S. A., à Döttingen, et nous l'avions expédiée dans l'original, avec une lettre d'envoi, et nous y avions joint nos propres offres pour la partie mécanique, parce que nous ne nous occupons pas des grosses constructions de fer. Voilà comment les choses se sont passées; nous ajouterons que la société de Döttingen, avant la réunion du conseil d'administration, le 12 juillet, a envoyé une offre complémentaire pour les constructions lourdes dans le but de compléter la première offre, mais en insistant sur la solidité suffisante du premier projet, grâce à un emploi judicieux des matériaux ; et les dits ateliers se sont, en fin de compte, vus adjuger les travaux...

» La seule chose qu'on pouvait nous reprocher dans notre premier envoi, c'était de n'avoir pas des références suffisantes en faveur des stations de courbes automatiques (« automatische Kurvenstationen ») ; mais nous avons néanmoins prouvé que nous étions à même de résoudre le problème, ce qui ne nous a servi à rien. La manière dont notre soumission a été traitée à Bâle nous a tout de suite ôté toutes nos illusions sur le résultat final ; et cela montre bien la valeur qu'il faut attacher à l'affirmation suivant laquelle la décision appartient en dernier ressort aux organes de la fabrique de soude, et non pas aux ingénieurs allemands. Il suffit à ces derniers de refuser d'endosser la responsabilité pour des adjudications à l'industrie suisse, après qu'ils ont jeté leur dévolu sur des maisons allemandes, qui leur tiennent naturellement de plus près, et le tour est joué. Ce n'est pas pour rien qu'une grande fabrique suisse de machines a déclaré : jamais, jusqu'ici, nous n'avions eu autant de peine à obtenir une adjudication.

» On ajoute que les deux tiers des travaux ont été confiés à des maisons suisses, sans doute pour faire croire que le reste importait peu ; or, ce reste représente encore la somme de 60,000 francs, qui aurait procuré du travail à nombre de désœuvrés, et cela pour plusieurs mois. Il est vraiment triste de toujours devoir constater que, dans notre petite Suisse, qui a déjà tant de peine à lutter sur le marché international à cause de sa situation géographique défavorable et son manque de matières premières, l'industrie ne trouve que peu ou pas d'appui dans les sphères où précisément elle serait en droit d'en attendre. Quand il y a des soumissions étrangères semblant offrir des avantages économiques ou techniques, elles sont presque toujours préférées, et ainsi on empêche l'industrie du pays de se développer. N'importe qui peut prétendre que l'industrie suisse manque d'expérience et invoquer ce prétexte pour adjuger des travaux à l'étranger, comme cela s'est produit dans le cas particulier. Les conséquences se voient d'ici ; mais, dans les sphères responsables, on s'en soucie comme de l'an quarante, juqu'à ce que des événements plus sérieux se produisent, ce qui ne manquera pas d'arriver tôt ou tard.

» Si nous portons ces faits à la connaissance du public, ce n'est pas tant parce que nous sommes revenus les mains vides dans cette affaire où des millions sont engagés, mais bien plutôt parce que nous voudrions mettre le doigt sur une plaie de notre vie économique ; nous voudrions faire connaître certains faits auxquels on n'a, jusqu'à présent, pas attaché assez d'importance dans les milieux qui semblent ignorer les difficultés contre lesquelles notre industrie doit lutter. »

RÉGION DES LACS

Chiètres. — On a arrêté, sous un tas de foin, dans une ferme à Ried, près de Chiètres, le nommé Pierre Liniger, tailleur, 36 ans, de Courlevon (Fribourg), prévenu de nombreux vols avec effraction dans la contrée.

Dans la ferme où il a été arrêté, il avait dérobé 70 fr. en espèces ; à la Croix-Blanche, auberge de Ried, il avait pris, en deux fois, des paniers garnis de bouteilles de vin, des liqueurs, des boîtes de conserves, de la viande. Neuf vols avec effraction ont été commis à Ried depuis 1912, dont trois par Liniger, qui est aussi soupçonné d'être l'auteur des six autres, car il connaît parfaitement les dispositions intérieures de la plupart des maisons du village, pour y avoir travaillé dans sa jeunesse comme apprenti tailleur.

Yverdon. — La nouvelle passerelle qui relie les deux rives de la Thièle est d'une seule portée et le tablier développe sa courbe sur une longueur de 40 mètres. Sa légèreté apparente a surpris quelques personnes. Il n'en est pas moins très résistant, ainsi que l'essai effectué le 22 septembre dernier l'a prouvé.

Le pont était construit pour une charge utile de 300 kilos, par mètre carré, soit une charge totale de 17,360 kilos. Aux essais, il a été placé 460 kilos par mètre carré sur la moitié de la rive droite et 262 kilos par mètre carré sur la moitié de la rive gauche. La passerelle a fléchi à peine sous ce poids énorme, qui ne se présentera probablement jamais dans la réalité.

CANTON

La Chaux-de-Fonds. — Samedi, le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a condamné un ouvrier à 20 fr. d'amende et 18 fr. de frais pour avoir eu en cage un chardonneret, ce qui est considéré comme un délit de chasse.

Le Locle. — 110 pièces de gros bétail, dont plusieurs élèves, et 95 porcs ont été amenés mardi, sur le champ de foire. Quelques ventes se sont effectuées, toujours à des prix assez élevés. Sur la place du Marché, les forains étaient nombreux, mais la pluie qui n'a cessé de tomber dès 11 heures du matin a beaucoup nui aux affaires.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Les vignes et le service militaire

Monsieur le rédacteur,

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » a annoncé dernièrement qu'une récolte de vendange avait été entièrement perdue sur le territoire de Bevaix par suite de la mobilisation. Ce fait m'a surpris, car j'avais cru comprendre que, dans des cas semblables, certaines autorités étaient tenues d'intervenir. D'un côté, je croyais que l'Etat exigeait l'application des traitements à époques fixées, et, d'un autre côté, que les communes pouvaient obtenir des congés pour leurs ressortissants au service, lorsqu'elles jugeaient ces congés nécessaires.

Nous savons que, même dans les pays en guerre, des permissions sont accordées aux soldats pour aller travailler leurs terres ; et, dans notre Suisse, qui ne voit que des simulacres de combats, se peut-il que ces permissions soient refusées, même dans des cas de nécessité absolue ?

L'un de vos lecteurs qui aimerait être renseigné.

Neutre avant tout

Monsieur le rédacteur,

Je lis dans le «Journal de Genève» qu'on parle de célébrer l'anniversaire de notre grande victoire de Morgarten, et, à ce sujet, je me permets de venir vous exposer mes scrupules de neutre. Morgarten ! c'est la victoire de la liberté d'un petit peuple héroïque sur les Autrichiens. Or, les temps ont changé : autrefois liberté, aujourd'hui neutralité. Dans l'ère troublée que nous traversons, la première chose qui nous importe c'est « d'être bien » avec tous nos voisins sans considérer si les uns plutôt que les autres soutiennent la cause du droit, de la justice ou de la culture, cela ne nous regarde pas. Or, il me semble que fêter la victoire de la bataille de Morgarten, à laquelle d'aucuns pourraient trouver une analogie avec l'agression de la Serbie serait, vis-à-vis d'un de nos voisins, un manque de tact que notre neutralité nous ordonne d'éviter. Prenons garde de froisser aucun des pays belligérants dont bien des ressortissants séjournent actuellement chez nous, et, pour cela, sachons nous imposer volontairement quelques mesures draconiennes.

J'irai même plus loin, Monsieur le rédacteur, et sans souci des braillards dont les paroles libertaires mettent souvent le pays en danger, je me demande si ce n'est pas compromettre notre neutralité que de continuer, pendant la guerre, du moins, à apprendre à nos enfants l'histoire suisse, qui pourrait leur inculquer la haine de tel ou tel des belligérants actuels qui fut notre ennemi. Il y a aussi certains faits, certains gestes, notamment dans l'histoire de Guillaume Tell, que nos enfants ne peuvent plus bien comprendre aujourd'hui, et les leçons d'histoire ne sauraient dégénérer en politique, seule façon de leur expliquer... que tout change.

J'espère, Monsieur le rédacteur, que vous saurez apprécier comme il convient les scrupules qui émeuvent la conscience d'un Neutral.

Voir la suite des nouvelles à la page suivante

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Les remboursements

n'étant présentés qu'une fois seulement par les facteurs, nous rappelons à nos abonnés que les quittances non payées à présentation doivent être retirées au bureau postal, dans le délai prévu, afin d'éviter un retour de remboursement occasionnant une interruption du service du journal.

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Alfred Schranz, vannier, à Neuchâtel, et Louise Hunsperger, journalière, à Peseux.

Gustave Prince-dit-Clottu, de Neuchâtel, mécanicien, et Olga-Louise Burri, ménagère, les deux à La Chaux-de-Fonds.

Mariage célébré

11. Jakob Schärer, caissier, à Zurich, et Martha-Marguerite Geissler, à Neuchâtel.

Naissances

10. Arthur-François, à Henri Spinner, professeur, et à Hélène-Marie née Cholly.

10. Louise, à Charles-Frédéric Roth, vacher, à Rochefort, et à Anna-Elisabeth née Wyssmüller.

10. Victor-René, à Frédéric-Rodolphe Gaschen, magasinier, et à Mina-Clara née Sprunger.

10. Madeleine-Marie-Antoinette, à Louis Schütze, monteur-électricien, et à Maria née Pitton.

Partie financière

BOURSE DE GENÈVE, du 12 octobre 1915

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. *m* = prix moyen entre l'offre et la demande. — *d* = demande. — *o* = offre.

Actions			
Banq. Nat. Suisse.	455.—	3 ½ Ch. de fer féd.	790.25
Comptoir d'Escom.	772.50*m*	3 % différé C. F. F.	361.75
Union fin. genev.	390.—*m*	4 % Fédéral 1900 .	86.50
Ind. genev. du gaz.	500.— *o*	4 % Fédéral 1914 .	—.—
Bankverein suisse.	602.—	3 % Genevois-lots.	95.—
Crédit suisse . . .	720.—	4 % Genevois 1899.	—.—
Gaz Marseille . . .	445.— *o*	4 % Vaudois 1907.	—.—
Gaz de Naples. . .	221.—	Japon tab. Ire s. 4 ½	81.— *d*
Fco-Suisse électr.	387.50*m*	Serbe 4 %	190.—*m*
Electro Girod . . .	400.—	Vil. Genèv. 1910 4 %	—.—
Mines Bor privil.	—.—	Chem. Fco-Suisse.	400.—
» » ordin.	650.—	Jura-Simpl. 3 ½ %	378.— *d*
Gafsa, parts. . . .	567.50*m*	Lombard. anc. 3 %	165.—
Chocolats P.-C.-K.	297.50*m*	Créd. f. Vaud. 4 ½	—.—
Caoutchoucs S. fin.	70.— *o*	S. fin. Fr.-Suis. 4 %	395.—*m*
Coton. Rus.-Franç.	510.— *o*	Bq. hyp. Suède 4 %	415.—*m*
		Cr. fonc. égyp. anc.	—.—
Obligations		» » nouv.	239.—
		» Stok. 4 %	—.—
5 % Fédéral 1914, 1er	—.—	Fco-Suis. élect. 4 %	406.—
5 % » 1914, 2me	—.—	Gaz Napl. 1892 5 %	575.— *o*
4 ½ » 1915 . .	484.—	Ouest Lumière 4 ½	430.—
		Totis ch. hong. 4 ½	442.50*m*

BOURSE DE PARIS, du 11 oct. 1915. Clôture.

3 % Français . . .	66.50	Italien 3 ½ % . . .	—.—
Banque de Paris .	820.—	Japonais 1913. . .	498.—
Crédit Foncier . .	629.—	Russe 1896	57.50
Métropolitain 4% .	—.—	Russe 1906	—.—
Suez.	—.—	Turc unifié. . . .	—.—
Gafsa	681.—	Nord-Espagne 1re.	342.50
Argentin 1900 . . .	—.—	Saragosse	372.—
Brésil 1889.	—.—	Rio-Tinto	—.—
Egypte unifié . . .	89.—	Change Londres *m*	27.37½
Extérieur 4 % . . .	86.50	» Suisse *m*	110.—/

BOURSE DE NEUCHATEL du mardi 12 oct.

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. *m* = prix moyen entre l'offre et la demande. *d* = demande. — *o* = offre.

Actions		*Obligations*	
Banque Nationale	460.— *d*	Etat de Neuch. 4 ½	—.—
Banque du Locle.	600.— *o*	» » 4 %	—.—
Crédit foncier . . .	520.— *d*	» » 3 ½	—.—
La Neuchâteloise.	500.— *d*	Com. de Neuc. 4 %	—.—
Câb. élect. Cortail.	—.—	» » 3 ½	80.—*m*
» » Lyon. . .	—.—	Ch.-de-Fonds. 4 %	—.—
Etabl. Perrenoud.	—.—	» 3 ½	—.—
Papeterie Serrières	225.— *d*	Locle 4 %	—.—
Tramw. Neuch. ord.	—.—	» 3 ½	—.—
» » priv.	—.—	Créd. f. Neuc. 4 %	—.—
Neuch.-Chaumont.	—.—	Papet. Serrièr. 4 %	—.—
Immeub. Chatoney.	500.— *d*	Tramw. Neuc. 4 %	—.—
» Sandoz-Trav.	—.—	Chocolat Klaus 4 ½	—.—
» Salle d. Conf.	—.—	Soc. él. P. Girod 5 %	—.—
» Salle d. Conc.	210.— *d*	Pât. bois Doux 4 ½	—.—
Villamont.	—.—	S. de Montép. 4 ½	—.—
Etabl. Rusconi, pr.	—.—	Brass. Cardin. 4 ½	—.—
Soc. élect. P. Girod.	400.— *d*	*Taux d'escompte :*	
Pâte bois Doux . .	—.—	Banque Nationale. 4 ½ %	
Chocolat Klaus . .	—.—	Banque Cantonale. 4 ½ %	

NEUCHATEL

Théâtre. — C'est à un spectacle très intéressant que M. Roger Guyot nous convie pour samedi. « L'Occidental » de Kistemaeckers est une œuvre qui a eu à Paris une longue série de représentations et que la troupe du Casino municipal de Lausanne viendra jouer ici avec la créatrice du rôle d'Hassouna, Mme Suzanne Desprès, la remarquable artiste à qui le succès tient fidèle compagnie. Elle est entourée par Mmes Thési Borgos et Yvette Klein, et par MM. Charny, St-Georges, Coursière et Dimeray.

Un anniversaire. — Le comité cantonal neuchâtelois de secours aux réfugiés belges a décidé d'organiser une grande assemblée générale pour célébrer le premier anniversaire de la fondation de l'œuvre neuchâteloise en faveur des Belges chassés de leur foyer par l'invasion étrangère. Le comité cantonal neuchâtelois désire surtout saisir cette occasion pour reprendre contact avec ses collaborateurs et discuter avec eux la situation financière d'une œuvre entreprise avec la ferme volonté de la mener à bonne fin, mais dont les ressources s'épuisent rapidement.

Cette assemblée aura lieu le jeudi 21 octobre, au collège latin ; parmi les objets à l'ordre du jour figure le rapport que présentera M. Philippe Godet, président du comité cantonal.

La guerre économique. — Sur la place du Port, des Français s'apprêtent à monter dans une auto de louage. Soudain, l'un d'eux s'avise que le taxi a des pneus portant une marque allemande. Il fait signe aux personnes qui l'accompagnent, quitte le chauffeur ahuri et choisit une voiture à côté, dont les pneus sont incontestablement de marque française.

L'incident du pont de Thielle

A en croire le correspondant de Berne de la « Revue », l'enquête du département politique fédéral a fait ressortir que l'ordre d'arrêter les automobiles fut donné téléphoniquement par un officier qui avait cru constater que leur allure était trop rapide.

Or cette allure n'était pas trop rapide, M. Hoffmann, conseiller fédéral l'admit lorsque M. Beau, ambassadeur de France, lui indiqua l'heure du départ de Berne et celle de l'arrivée à Thielle.

La constatation de l'officier n'avait donc aucun fondement.

Mais alors même que l'allure eût été trop rapide, cela ne regardait en rien cet officier, la police de la route n'appartenant pas à la troupe.

Qu'est-ce alors qui a bien pu faire agir l'officier ? On perdrait beaucoup de temps à essayer de répondre à cette question.

En revanche, on aimerait bien savoir qui est ce donneur d'ordres arbitraires et quelle a été la sanction prise à son égard. On n'aimerait pas moins apprendre quelle fut la suite de l'extraordinaire enquête qui amena un capitaine chez le docteur Châtelain, à Saint-Blaise, pour demander à cet ancien recteur de l'Université de Neuchâtel les notes qu'il devait avoir prises sur les bords de la Thielle, où il n'avait pas mis le pied.

Dans un ordre daté du 11 octobre 1915 et adressé au bureau de la presse de l'armée pour être communiqué aux journaux, le général Wille commence par ces mots : « La république démocratique ne peut être saine et forte, à mon avis, que si l'avantage de l'Etat passe avant tous les autres... »

L'avantage de l'Etat, oui, mais quel est-il ? Il y a la conception civile, que nous connaissons. Il y a la conception militaire, que nous apprenons à connaître. Si cette dernière reflète dans certains abus manifestes, que nous avons cités et que nous pourrions citer, les idées du haut commandement — et nous serons fondés à le croire tant que des sanctions publiques et suffisantes n'auront pas été prises, — alors la conception militaire de l'avantage de l'Etat ébranlera certainement la confiance du peuple, comme elle en a déjà lassé la patience.

Redisons-le toujours, pour que certains ne soient pas tentés de l'oublier : ce n'est pas au général ni à ses subordonnés que l'Assemblée fédérale a donné pleins pouvoirs ; c'est au Conseil fédéral. Et si l'élément militaire estime ne pas devoir communiquer au pouvoir civil les pièces émanant de l'armée, le Conseil fédéral saura, il faut l'espérer, lui rappeler, pour « l'avantage de l'Etat », la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil dans un pays non belligérant.

Pour terminer, retenons tout particulièrement de l'incident du pont de Thielle ce détail « colossalement » comique : un officier croyant constater que des automobiles non militaires allaient à une allure trop rapide. Qu'il réserve donc sa sollicitude pour la vie humaine, mais toute sa sollicitude, à surveiller les déplacements en tourbillon des automobiles militaires !

F.-L. SCHULÉ.

La guerre

A l'ouest

Communiqué français de 15 h.

PARIS, 12. — Communiqué officiel du 12 octobre, à 15 heures :

Les combats se sont continués au cours de la nuit aux abords des tranchées que nous avons conquises hier au nord-est de Souchez et sur les hauteurs de la Folie.

Le nombre des prisonniers restés entre nos mains atteint le total de 150.

On ne signale sur le reste du front qu'un bombardement violent réciproque en Lorraine, dans la région de Reillon et d'Amberviller. (Havas.)

Communiqué allemand

BERLIN, 12. — Grand quartier général :

Front occidental. — Au nord d'Arras les Français ont poursuivi leurs attaques ; deux attaques dirigées contre les tranchées que nous avons reconquises le 8 octobre au sud-ouest de Loos, furent repoussées.

Des attaques assez violentes contre notre front au nord-est de Souchez et à l'est de Neuveville se sont écroulées par endroits avec des pertes très sensibles pour l'ennemi. A deux petits endroits seulement, les Français sont parvenus jusqu'à nos lignes.

En Champagne également, les attaques françaises dirigées des deux côtés de Tahure n'ont abouti à aucun résultat sensible pour l'ennemi. En dépit d'une forte préparation de l'artillerie, elles n'ont pu obtenir aucun avantage ni aucune avance de terrain. De nouvelles tentatives faites au même endroit ont également échoué.

Communiqué français de 23 h.

PARIS, 12. (Havas). — Officiel. — L'ennemi a très violemment bombardé au cours de l'après-midi les tranchées que nous lui avons enlevées par notre action d'hier au nord de Souchez. Le nombre des prisonniers capturés au cours de cette action est exactement de 164, dont trois officiers. Les Allemands ont subi des pertes élevées.

Canonnades intenses et réciproques au sud de la Somme, dans la région de Tilleroy et Fiennes, et sur le front de l'Aisne, sur le plateau de Louvron.

L'ennemi ayant encore lancé sur Soissons un certain nombre d'obus, nous avons effectué un tir de représailles efficace sur ses tranchées et batteries.

En Champagne, notre progression continue dans le ravin des Gouttes, que nous dominons à l'ouest sur un front assez étendu. L'ennemi réagit en bombardant nos positions vers les Maisons de Champagne et au nord de Massiges.

Une tentative d'offensive ennemie en Lorraine contre une position avancée sur le front près du pont de Manhoud a complètement échoué devant notre feu et nos tirs de barrage.

Dans les Vosges, après un bombardement intense d'obus de tous calibres, une violente attaque d'infanterie a abordé nos positions du Linge et du Schraetzmaennele. Elle a été complètement repoussée. Quelques éléments qui avaient pris pied dans une de nos tranchées furent rejetés par une contre-attaque immédiate.

A l'est

Communiqué allemand

BERLIN, 12. — Grand quartier général.

Front oriental. — Groupe d'armée du maréchal von Hindenbourg. Sur le front occidental de Dwinsk nos attaques ont conduit à la prise d'assaut des positions ennemies à l'ouest de Illusk, sur un front de deux kilomètres et demi de largeur, 3 officiers et 367 hommes ont été fait prisonniers, et une mitrailleuse prise. Les contre-attaques russes ont été repoussées.

Groupe d'armée du prince Léopold de Bavière. Rien de nouveau.

Groupe d'armée du général von Linsingen. — La cavalerie ennemie près de Jeziercy a évacué le terrain qu'elle occupait. La situation des troupes allemandes de l'armée du comte Bothner est sans changement.

Un nouveau succès russe

PETROGRAD, 12. — Un télégramme Westnik annonce que les troupes russes ont réussi à enfoncer le front ennemi sur la Strypa. Elles ont fait jusqu'ici plus de 2000 soldats et 60 officiers prisonniers, et enlevé quatre canons et dix mitrailleuses. Elles poursuivent le développement de ce succès.

Front serbe

BERLIN, 12. — Du grand quartier général.

Front serbe. — Sur tout le front, le mouvement en avant réalise un bon progrès. La ville et la forteresse de Semendria ont été prises hier par nos troupes.

LONDRES, 12 (Havas). — La légation serbe a attaqués sur le front de Kujazevatz.

NISCH, 12 (Havas). — La légation serbe a reçu de Nisch la dépêche suivante :

Depuis la nuit dernière, les Bulgares ont commencé à attaquer dans la direction de Vlassina (à 42 km. de Nisch). Toutes leurs attaques ont été repoussées avec de lourdes pertes.

Sur mer

ATHÈNES, 12 (Wolff). Retardée. — Le 9 octobre. — Le capitaine du transatlantique grec « Patris » rapporte qu'il a reçu dans la nuit du 7 des appels au secours du transport de troupes français « Samblin Haver », qui avait été torpillé par un sous-marin allemand et qui sombrait à environ cent milles marins à l'est de Malte, avec environ deux mille tirailleurs algériens à bord.

Quand le « Patris » arriva sur les lieux de la catastrophe, le transport avait déjà coulé avec toutes les troupes qu'il avait à bord. Des torpilleurs anglais réussirent seulement à sauver 90 hommes, la plupart blessés. Le «Samblin Haver» faisait route vers Moudros.

Le calcul des pertes

Du colonel Feyler, dans le « Journal de Genève » :

Aujourd'hui, l'armée allemande est celle qui, proportionnellement, combat sur la plus grande longueur kilométrique. Elle éprouve, par conséquent, les vides les plus rapides. Pour 3 Allemands tués ou estropiés par kilomètre et par jour pendant une année sur 1200 km. en chiffre rond, les 70 millions d'habitants de l'empire perdent 1,300,000 hommes ou 1/54 de la population ; et tout le monde, dans l'empire, le sait, donc en souffre. A atteintes égales, et sur 1000 km. de front, les 160,000,000 de Russes perdent 1/146 de leur population, soit trois fois moins, et cette perte, une foule de gens l'ignorent, donc n'en souffrent pas. Sur 40 km. de front, les 40 millions de Français perdent 450,000 hommes, soit 1/91, population des colonies non comptée, qui réduit la proportion. Les Anglais perdent, sur 120 km., 1/341, sans tenir compte non plus des populations coloniales.

Admettons qu'un peuple dont le ressort moral serait très fort supporte la perte d'un trentième de sa population, soit le 3 % à peu près, ce qui équivaut, «grosso modo», au 12 % de la population masculine valide de plus de 17 ans. L'Allemagne ,à fronts et pertes diminués, en aurait encore pour moins d'un an de guerre, et nul ne lui contestera d'avoir fait une magnifique résistance. Cela ne sauvera pas la réputation de son gouvernement, mais ce sera l'éloge de la nation, capable de racheter, par tant de vaillance, d'avoir mérité ses chefs. La France, la plus atteinte après l'Allemagne, en aurait pour deux ans, et la Russie et l'Angleterre pour beaucoup plus longtemps. Cette dernière, entre autres, serait en mesure d'étendre son front considérablement et même, après épuisement de la France, de la remplacer sur tout l'espace, de la Suisse à la mer.

Ai-je besoin d'ajouter que ces données sont générales et théoriques et de nature à être influencées, dans la pratique, par une foule de considérations étrangères au calcul des pertes proprement dit ? Ce calcul n'en reste pas moins d'un intérêt majeur, parce qu'il touche au fond même des choses, qui est la résistance des armées et des populations aux pertes qu'elles subissent. C'est dans cet esprit qu'il faut l'envisager et non y voir une règle d'arithmétique absolue, comme semble l'avoir compris mon honorable correspondant.

Après quoi, de quelque façon qu'on le considère, il n'en conduit pas moins à la conclusion, toujours la même, que l'Allemagne ne pouvait l'emporter qu'à la condition de l'emporter promptement. A des cœurs qui valent les siens, il n'était possible d'en imposer qu'en faisant violence à l'arithmétique en quelques mois. Les cœurs n'étant pas atteints, les quelques mois étant passés, et toutes choses restant égales, d'ailleurs, comme disent les mathématiciens, l'arithmétique, relative ou absolue, reprend son implacable domination. Les Ferdinand, les Constantin et tous les principicules possibles et imaginables qui prétendent ressusciter la Sainte Alliance sous l'autorité d'empereurs à leur déclin, n'y changeront rien. Dans ce bas monde, l'arithmétique est la seule chose qui n'évolue pas.

« ZWISCHEN LICHT »

Nous voyons avec un plaisir tout particulier que le nombre des envois de fruits à nos troupes, initiative prise par la société « Zwischen Licht », augmente d'une façon très réjouissante.

Il nous est également très agréable de constater que la plupart des personnes qui s'étaient déjà intéressées à notre première demande, ont cru devoir, cette fois-ci encore, renouveler leurs dons en nature et en espèce. Nous ajouterons que de nombreuses communes et associations agricoles ont contribué à ces envois et que même des élèves des écoles ont eu l'heureuse idée de se réunir et de nous aider dans la mesure de leurs moyens. Nous avons vu des mères envoyer des fruits à toute la compagnie à laquelle appartenait leur fils ; nous ne saurions trop insister sur l'effet moral que produisent des actes pareils. Notons encore que le nombre de nos membres dépasse actuellement un millier et que ces personnes demeurent dans toutes les parties de la Suisse.

Nous prions les généreux donateurs de bien vouloir simplement nous indiquer la quantité de fruits qu'ils pourraient mettre à notre disposition ; nous leur enverrons alors un bon de transport, ainsi que l'adresse de l'unité à laquelle l'envoi est destiné et celle à laquelle les corbeilles et les caisses vides doivent être renvoyées ; seuls les frais de transport des colis à la gare de départ sont à la charge du donateur. Nous ajouterons que les dons en espèce nous permettent de contribuer de notre côté à ces envois.

Nous devons cependant insister sur le fait que nous avons actuellement beaucoup de troupes levées, et nous nous permettons de renouveler notre demande aux personnes que notre initiative intéresse ; en outre, des envois, soit de corbeilles vides, soit de fournitures d'emballage, nous seraient d'une grande utilité, et nous serions très obligés à ceux qui voudront nous en faire parvenir.

L'appui qui nous a été donné par la population de la campagne comme par celle de la ville nous apporte la preuve certaine que le but de la tâche que nous nous sommes imposée, soit celui de faire plaisir à notre prochain, a bien été compris; cet appui nous prouve en outre toute la sympathie que chacun témoigne à nos soldats.

Nous pensons que ceux qui savent avec quelle rapidité une caisse de pommes disparaît entre les mains ou, pour mieux dire, « sous la dent » d'une compagnie, ne manqueront pas de nous mettre dans la possibilité d'étendre encore notre cercle d'activité.

Nous prions de bien vouloir nous faire connaître les envois en nature mis à notre disposition à l'adresse « Liebesgaben Zwischen Licht », Bâle (franchise de port) et de verser les dons en espèce au compte de chèque postal « Zwischen Licht » V 1715, Bâle.

Tous les donateurs peuvent être assurés de la plus vive reconnaissance des troupes actuellement sous les drapeaux.

NOUVELLES DIVERSES

Arrestation d'un consul. — Le consul italien au Tessin, comte Girolamo Marazzi, se rendant en Italie, a été arrêté à la frontière par des agents de la police fédérale, qui n'ont tenu aucun compte de sa qualité. Il fallut de longues négociations avant qu'il pût franchir la frontière. Il est fâcheux que des incidents de ce genre se renouvellent si fréquemment.

Dœrflinger grâcié. — Le département politique à Berne a reçu de Berlin la communication que Dœrflinger, condamné à mort à Mulhouse pour espionnage, a été grâcié par l'empereur à la suite de l'intervention du Conseil fédéral.

Naturalisations refusées. — Le Grand Conseil de bourgeoisie de Lucerne a refusé la naturalisation à plusieurs étrangers soumis au service militaire et décidé en principe de ne pas admettre de semblables demandes pendant la guerre.

Mort de Dunki. — On apprend de Genève la mort du peintre Dunki.

Dunki était originaire de Zurich. Il est né à Genève le 5 avril 1856. Après avoir étudié à Genève et à Zurich, il se rendit à Paris où il se voua avec succès à l'illustration. Il collabora à un grand nombre de journaux illustrés, notamment à l'« Illustration » et au « Monde illustré ».

A côté de ses nombreux dessins et illustrations, Dunki est l'auteur d'un certain nombre de toiles et d'aquarelles représentant le plus souvent des sujets militaires, dont plusieurs furent exposées à Paris.

La cuisine chimique. — Voici quelques annonces découpées dans le « Berliner Tageblatt » du 2 octobre. Elles donnent vraiment envie d'aller dîner à Berlin. Qu'on en juge :

VENTE ASSURÉE !
Omelettes artificielles
Beurre artificiel
Miel et marmelade chimiques
Café et lait artificiels
par grandes quantités,
paquets prêts pour la vente à
10 et 20 pfennigs.
Berlin, Ritterstrasse 86.

***

La nourriture moderne est la
NOURRITURE CHIMIQUE
Renseignements et recettes chez Wolfson, ingénieur-chimiste, Charlottenbourg.

***

POURRE D'ŒUFS
pour remplacer les œufs naturels
Le paquet remplaçant deux œufs: 10 pfennigs.
Des millions de paquets ont déjà été vendus.
Marque Prima-Nova, Neukœlln près Berlin.

***

Pour remplacer les
ŒUFS NATURELS
dans la cuisine, s'adresser à Levin, chimiste, Wichertstrasse 9, qui envoie recettes et explications contre mandat de 10 marks.

Dernières dépêches

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

Manifestations en Bulgarie

SOFIA, 12. (« Tribune de Genève ».) — Les étudiants bulgares ont manifesté devant la maison de M. Ghénadief, en faveur de la Quadruple-Entente. On a arrêté le président de l'Association nationale des étudiants bulgares ainsi que plusieurs étudiants.

M. Malinof a quitté Sofia pour éviter les vexations de la police.

La statue du tsar libérateur a été couverte de fleurs dans la nuit du 10 au 11 octobre et sur les grilles qui entourent le monument on a apposé des affiches portant : « Vive la Russie libératrice, à bas l'Allemagne, à bas la Turquie ! »

Des manifestants ont parcouru les divers quartiers de la ville, mais se sont heurtés à de fortes patrouilles, composées les unes de soldats, les autres d'agents de police. On a procédé à de nombreuses arrestations.

Un livre vert bulgare

VIENNE, 13. — La «Correspondance sud-slave» apprend de Sofia d'après des informations officieuses :

Le ministre de l'intérieur prépare la publication d'un livre vert; celui-ci comprendra tous les documents officiels sur les pourparlers de la Bulgarie avec les puissances, notamment sur les récents pourparlers concernant la question macédonienne.

Il paraîtra ces jours prochains.

Ce qu'on dit en Grèce

ATHÈNES, 13 (Havas). — On commente beaucoup ici le fait de deux escarmouches bulgares avec les Serbes. Un autre fait est que la déclaration du gouvernement ne contenait aucune mention du traité avec la Serbie.

Rupture

LONDRES, 13 (Havas), officiel. — Le ministre de Bulgarie à Londres a reçu ses passeports. Les relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et la Bulgarie sont rompues.

Coulé

LONDRES, 13. — Le « Lloyd » signale le bruit que le vapeur «Halizones» aurait été coulé. L'équipage serait sauvé.

Pour les familles des soldats

LONDRES, 13. (Reuter). — A la Chambre des Communes, le secrétaire financier du ministre de la guerre annonce que plus d'un million de livres sterling sont payés par semaine aux femmes et aux enfants des soldats. Il a annoncé également que 200,000 livres sterling sont payées par semaine aux femmes et aux enfants des marins.

Aux Dardanelles

CONSTANTINOPLE, 13. (Wolff.) — Communiqué du grand quartier général :

Sur le front des Dardanelles, près d'Ana Forta, notre artillerie a atteint le 10 octobre un torpilleur ennemi qui avait été aperçu au nord de Kirechtebe. Sur ces entrefaites, un croiseur et un autre torpilleur de l'ennemi bombardèrent pendant dix minutes sans efficacité nos batteries.

Une mine que nous avons fait sauter sur des tranchées ennemies a tué la plus grande partie des soldats qui s'y trouvaient; les autres s'enfuirent.

Près d'Ari Burnu, un torpilleur ennemi a bombardé un certain temps, vainement, notre aile droite. Un croiseur et un monitor ont également tiré sans succès dans la direction de Naidof. Les vaisseaux se sont ensuite retirés.

Près de Seddul-Bar, l'ennemi a comme d'habitude tiré plus de mille obus inefficacement contre nos positions. Notre artillerie a riposté en ouvrant le feu contre les organisations ennemies pour lance-bombes et les a réduites au silence.

A part cela, rien d'important.

Coton et contrebande de guerre

LONDRES, 13 (Havas). — Dans une déclaration à la Chambre des communes, sir Ed. Grey a dit que le coton brut et tissé, la charpie, ainsi que les filets de coton sont contrebande de guerre.

Toutes les mesures ont été prises pour les empêcher de pénétrer en Allemagne.

« Nous avons l'intention, a ajouté le ministre, de déclarer immédiatement contrebande de guerre les pièces d'étoffe de coton, les autres produits de coton susceptibles d'être employés à la fabrication d'explosifs, d'en empêcher l'exportation à destination des pays neutres contigus à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie.

» Néanmoins, en raison des négociations récemment terminées pour l'établissement d'un trust national en Suisse, les gouvernements alliés ont dû prendre en considération la situation spéciale de la Suisse, et on estime qu'il est impossible de s'opposer à ce que les exportateurs suisses exportent en Allemagne certains filets de coton et certaines pièces de coton, ne possédant pas, ou ne pouvant pas acquérir ultérieurement de valeur militaire. On s'attend à ce que, dans la pratique, ces exportations se composent seulement d'étoffes de coton frappées de prix élevés, et peut-être de dentelles de coton. »

Monsieur Maurice Mordasini et sa fille, Irène, Monsieur et Madame Paul d'Epagnier, Monsieur Paul d'Epagnier et sa fiancée, Mademoiselle Marguerite d'Epagnier, Monsieur Adrien d'Epagnier, les familles d'Epagnier, Mordasini et les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Marie MORDASINI née d'ÉPAGNIER

leur regrettée épouse, mère, fille, sœur et parente, que Dieu a retirée à Lui aujourd'hui 12 courant, à l'âge de 28 ans.

J'ai cherché l'Eternel, et il m'a répondu. Ps. XXXIV, v. 5.

L'enterrement aura lieu jeudi 14 courant, à 1 h.
Domicile mortuaire : **Marin.**

Monsieur Jean Zahnd et ses fils : Jean et Fritz, à Neuchâtel, Mademoiselle E. Zahnd, en Amérique, Madame et Monsieur Lehmann-Zahnd, à Neuchâtel, Madame et Monsieur Curti-Zahnd, au Vully, Madame et Monsieur Moulin-Zahnd, à Boudry, Monsieur Abraham Indermühle et sa famille, à Missy, ainsi que les familles Indermühle et Dubois-Indermühle, à La Chaux-de-Fonds, Gaiser-Indermühle, à Faoug, et les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Anna ZAHND

leur chère et regrettée épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui lundi 11 octobre, dans sa 54me année, après une longue maladie patiemment supportée.

Neuchâtel, le 12 octobre 1915.

Ta volonté soit faite.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 14 courant, à 1 h.
Domicile mortuaire : Poudrières 6.

On ne touchera pas

✝

Monsieur et Madame Joseph Poretti-Steiner ont la douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances la perte de leur cher petit,

ANDRÉ-JOSEPH

qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui le 11 octobre, à l'âge de 14 jours.

Peseux, le 11 octobre 1915.

Laissez venir à moi les petits enfants.
Il est au ciel et dans nos cœurs.

L'enterrement aura lieu **sans suite.**

„LE RAPIDE"
Horaire répertoire
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel
est en vente **en ville**
Prix : 20 centimes

Bulletin météorologique — Octobre.

Observations faites à 7 h. 30, 1 h. 30 et 9 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés centigr. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
12	10.2	7.1	11.3	721.4	20.5	variab	faible	couv.

13. 7 h. ½: Temp.: 10.3. Vent: N.-O. Ciel: couvert.

Du 12. — Brouillard sur le sol par moments, tout le jour, surtout le matin et le soir; pluie à partir de 11 h. ½ du matin.

Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.

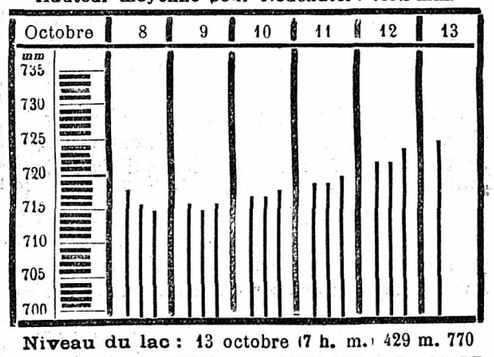

Niveau du lac : 13 octobre 7 h. m.: 429 m. 770

Bulletin météor. des C. F. F. 13 octobre 7 h. m.

Altitude mètres	STATIONS	Tempér. centigr.	TEMPS et VENT
280	Bâle	12	Couvert. Calme.
543	Berne	10	Brouillard. »
587	Coire	10	Couvert. »
1543	Davos	5	» »
632	Fribourg	9	» »
394	Genève	10	» »
475	Glaris	11	Pluie. »
1109	Göschenen	9	Nébuleux. »
566	Interlaken	10	Couvert. »
995	La Ch.-de-Fonds	9	» »
450	Lausanne	12	Quelq. nuag. »
208	Locarno	12	» »
337	Lugano	12	Nébuleux. »
438	Lucerne	11	Couvert. »
399	Montreux	11	Quelq. nuag. »
479	Neuchâtel	11	Couvert. »
505	Ragatz	10	» »
673	Saint-Gall	9	» »
1856	Saint-Moritz	5	» »
407	Schaffhouse	8	Pluie. »
562	Thoune	7	Couvert. »
389	Vevey	10	» »
1609	Zermatt	11	Quelq. nuag. »
410	Zurich	12	Pluie. »